

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT parcours public et privé
3^{ème} NIVEAU
SEMESTRE 5
GROUPE DE COURS N° 3
DROIT CIVIL
MATIERE RENFORCEE
MARDI 18 JUN 2019
11 H 30 – 13 H

AUCUN DOCUMENT AUTORISE

Sujet :

Traitez les deux questions suivantes :

1/ M. LACASSE loue depuis plusieurs années un terrain à Mme HANON dans une petite bourgade près de Toulouse. A l'origine, M. LACASSE ne disposait sur ce fonds que d'une maison d'habitation et d'un chai attenant. Mais son activité de carrossier étant particulièrement florissante, il a été amené à faire deux nouveaux bâtiments pour la construction desquels il a sollicité et obtenu l'autorisation de Mme HANON. Aujourd'hui, souffrant d'une grave maladie, il est contraint de cesser son travail et a adressé une lettre recommandée à Mme HANON pour lui notifier son intention de résilier le bail. Dans le même temps, il lui a demandé de dépêcher un expert en vue d'évaluer les ouvrages qu'il a financés et de fixer l'indemnité à laquelle il peut prétendre. Mme HANON ne t'entend pas ainsi car elle n'a que faire des deux bâtiments supplémentaires et souhaite au contraire que M. LACASSE remette les lieux en l'état avant son départ. Qu'en pensez-vous ? (10 points)

2/ Définition et éléments constitutifs de la servitude (10 points)



LICENCE EN DROIT – 3^{ème} ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 5
GROUPE DE COURS N° 3

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

DROIT CIVIL

DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS

DROIT DU TRAVAIL 1

LUNDI 24 JUIN 2019

de 8h30 à 11h30

Durée de l'épreuve : 3h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ **DROIT DU TRAVAIL 1** :

Traiter, au choix, l'un des sujets suivants :

Sujet n ° 1 :

Présenter les accords de branche et les accords d'entreprise, ainsi que leur articulation.

Sujet n ° 2 :

Présenter les causes inhérentes à la personne du salarié qui justifient un licenciement pour motif personnel.

➤ **DROIT CIVIL** :

La délimitation de l'immeuble en surface.

➤ **DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS** :

La définition d'un travail public.